

Prestations aux entreprises et administrations



**Développons ensemble
l'usage du vélo au quotidien dans
l'Ouest des Alpes-Maritimes**



**CHOISIR
LE VELO**
choisirlevelo.org



Sommaire

3 L'association Choisir Le Vélo

Pourquoi le vélo dans le monde du travail ? 4

6 Toutes nos prestations en un coup d'œil

Conférence "Le vélo : tant de bonnes pratiques" 7

8 Test Vélos à Assistance Électrique (VAE)

9 Convoi VAE domicile-travail

10 Contrôle technique des vélos de vos salarié·e·s

Formation « Entretien et vérification vélo » 11

12 Marquage Bicycode®

Olympiades vélo 13

14 Remise en selle : vélo-école

L'association Choisir Le Vélo



↳ Qui sommes-nous ?

Avec ses 3 antennes sur les territoires de la CACPL, CAPG et CASA, l'association Choisir Le Vélo vise à promouvoir l'usage du vélo au quotidien dans tout l'Ouest des Alpes-Maritimes.

“ Qu'il soit utilitaire, touristique ou sportif, le vélo a tant à apporter qu'il mérite une place de choix dans notre belle région. ”

Ateliers participatifs, bourses aux vélos, vélo-école, conseil aux collectivités : les activités de Choisir Le Vélo sont nombreuses.

↳ Nos missions

- + Faciliter l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens pour tous les publics.
- + Faire de l'usage du vélo un levier d'insertion économique et sociale.
- + Favoriser un moyen de déplacement économe qui est aussi source de bien-être et de santé.
- + Compléter le maillage des transports en commun en développant l'intermodalité.
- + Créer une dynamique entre les acteurs et les habitants pour que les usages du vélo deviennent un outil de développement durable local.
- + Représenter les usagers du vélo auprès des décideurs locaux.

En janvier 2018, Choisir Le Vélo a obtenu le label France Mobilités décerné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

↳ France Mobilités est la marque qui fédère l'ensemble des acteurs pour l'amélioration durable de la mobilité du quotidien dans tous les territoires. Elle favorise les synergies nécessaires à l'accompagnement des projets innovants.



Choisir est une association loi 1901 créée en 2001 visant à agir en faveur du développement durable. En 2015, elle recentre ses actions pour devenir Choisir Le Vélo et promouvoir l'usage du vélo au quotidien dans tout l'Ouest des Alpes-Maritimes.



Membre de la communauté



30
minutes
de vélo / jour
suffisent
pour rester
en forme !

-15%
d'arrêts
maladie

Pourquoi le vélo dans le monde du travail ?

D'après les données INSEE, les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail génèrent 12 millions de tonnes d'émission de CO₂ chaque année, soit 30 % des émissions de gaz à effet de serre émis par le trafic routier. Plus de 3/4 de ces trajets se font le plus souvent en voiture, avec surtout une seule personne par voiture, pour des distances de moins de 5 km.

Il est aujourd'hui nécessaire pour nos territoires de diminuer l'impact de ces déplacements et de faire évoluer les comportements autour de la mobilité, pour l'environnement, la santé et l'économie.

➤ Bénéfices pour l'employeur

Nos prestations entrent dans le cadre des Plans de Déplacement en Entreprise ou Plans de Déplacement Inter-Entreprise.

- + L'activité physique améliore la santé et le bien-être des salarié-e-s :
-15% d'arrêts maladie.
- + Baisse du coût de stationnement : 1 voiture = 8 à 10 vélos.
- + Moins de retard et de stress : temps de trajet fixe et place de parking assurée.
- + Valorisation de l'image de l'entreprise en interne et en externe.

➤ Bénéfices pour le-la salarié-e

- + 30 minutes de vélo par jour suffisent pour rester en forme !
- + Se déplacer à vélo réduit le coût des transports.
- + Le temps de trajet fixe diminue le stress des embouteillages.
- + Le vélo renforce le lien social entre collègues.

Vous trouverez
dans les pages suivantes
le détail de nos prestations
pour les entreprises et
administrations.
Pour plus d'informations
animation@choisirlevelo.org
07 69 28 08 72



Objectif Employeur PRO-VÉLO

Le programme OEPV est financé par le dispositif des certificats d'économie d'énergie. Il vise à inciter les employeurs à proposer des équipements et services vélo conformes au référentiel employeur pro-vélo. Ce référentiel a été élaboré par la FUB et l'ADEME avec le soutien d'Ekodev, Cyclez et Allianz France.

En demandant le label, les entreprises ont droit à des aides pour financer les prestations éligibles.

Nous sommes officiellement référencés par ce label pour les prestations de mécanique vélo à retrouver en pages 10 et 11 et "Remise en selle : vélo-école" en page 14.

Nos prestations



		Public	Durée
1	Conférence : "Le vélo, tant de bonnes pratiques"	Le nombre de participant-e-s variera en fonction de l'espace dédié	1h30 à 2h <i>Selon les échanges</i>
2	Test Vélos à Assistance Électrique (VAE)	15 personnes par heure (3 par VAE)	De 1h à 4h <i>Selon le nombre d'intéressé-e-s</i>
3	Convoi VAE domicile-travail	8 personnes par convoi maximum	De 1h à 2h <i>Selon la distance à parcourir et le nombre d'intéressé-e-s</i>
4	Contrôle technique des vélos de vos salarié-e-s	Sans les objectifs optionnels : 10 contrôles techniques/heure Avec les objectifs optionnels : entre 6 et 8 personnes/heure	Minimum d'une heure Jusqu'à une journée
5	Formation « Entretien et vérification vélo »	4-8 participant-e-s	2h
6	Marquage Bicycode®	Environ 4 marquages par heure	Adaptée à la demande
7	Olympiades vélo	12 à 30 salarié-e-s maximum <i>Niveau débutant à avancé</i>	1h30 pour 15 personnes 2h30 pour 30 personnes
8	Remise en selle : vélo-école	10 participant-e-s avec 2 formateur-ric-e-s diplômé-e-s	3h

1

Conférence : "Le vélo, tant de bonnes pratiques"



Cette prestation propose d'allier présentations et échanges. Elle vise à sensibiliser vos salarié-e-s aux avantages procurés par l'utilisation du vélo mais aussi et surtout, elle a pour objectif de mettre en évidence dans le code de la route, le règlement spécifique aux cyclistes. Ainsi les comportements à adopter pour une bonne sécurité formeront un des piliers de cette conférence.

Il s'agit aussi de se préparer au mieux à interagir avec les automobilistes, les conducteur-ric-e-s de bus et de poids lourds et les piéton-e-s. Les questions sont abordées avec pédagogie à l'aide d'un support diapo/vidéo sous forme de quizz et ouvrent le débat sur des problématiques variées. De plus, Choisir Le Vélo a une bonne connaissance (à vélo) du territoire de l'Ouest des Alpes-Maritimes. Les expériences quotidiennes des usager-ère-s adhérent-e-s ont permis à l'association de recueillir des informations clés : itinéraires cyclables, infrastructures, suivi de travaux. Afin de mettre à profit toutes ces connaissances, nous proposons un temps d'échange pour aborder l'enjeu vélo, les actions de l'association et surtout dialoguer sur les attentes et les questions de vos salarié-e-s. La présentation s'appuie sur des diapos-films afin d'interagir plus aisément avec votre personnel.

Contenu

- + L'équipement du vélo et du cycliste : le réglementaire et l'accessoire.
- + Les réglages taille/confort du vélo.
- + Les risques inhérents aux cyclistes et les conseils pour bien circuler.
- + Les situations à risque les plus fréquemment rencontrées.
- + Les évolutions récentes du code de la route : aménagements et panneaux particuliers.
- + Notions sur le code de la rue.

Modalités

- + L'entreprise met à disposition de Choisir Le Vélo une salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur, ainsi que d'un tableau Velleda® ou d'un paperboard.
- + Choisir Le Vélo fournit de la documentation à chaque participant-e.

Objectifs

- + Connaître la signalétique indispensable de la circulation à vélo.
- + Maîtriser les règles de conduite et de sécurité à vélo pour savoir ne pas se mettre en danger ; acquérir les connaissances nécessaires pour adapter sa pratique de conduite vélo et/ou voiture dans des espaces de circulation mixte.



Public

En formule « conférence » (assortie des questions-réponses éventuelles), le nombre de participant-e-s variera en fonction de l'espace dédié tout en respectant les distanciations.

Durée

1h30 à 2h selon les échanges

Test Vélos à Assistance Électrique (VAE)

Le vélo à assistance électrique est un formidable outil pour des trajets plus faciles, plus agréables et plus sécurisés grâce à une insertion plus aisée dans le flux de circulation. Nous proposons ainsi des essais de différents modèles (VTT, VTC) et de différentes tailles.

Contenu

- + Maîtrise des gestes pour l'utilisation d'un VAE.
- + Maîtrise des gestes nécessaires pour sécuriser et entretenir le vélo.
- + Présentation des spécificités du VAE.
- + Réalisation d'un itinéraire pour tester le VAE en conditions réelles.

Modalités

- + L'entreprise propose un lieu de départ/arrivée des tests de VAE. Elle nous communique aussi un circuit possible autour du point de départ ; en fonction de cela, Choisir Le Vélo décide du circuit qui sera réalisé, en étudiant à la fois la faisabilité et la pertinence.
- + L'entreprise fournit une table (même petite) utile à l'installation de documentation.
- + Choisir Le Vélo fournit cinq VAE ainsi que le matériel pédagogique, et gère l'installation nécessaire à l'animation.
- + Choisir Le Vélo apporte des outils pour l'entretien de base des vélos et fournit la documentation aux participant-e-s.



Objectifs

- + Découvrir le VAE.
- + Découvrir les avantages que présentent les VAE.
- + Maîtriser les gestes techniques indispensables pour utiliser un VAE.

Public

15 personnes par heure
(3 par VAE)

Durée

De 1h à 4h, selon le nombre d'intéressé-e-s.

Définir le temps alloué à chaque personne pour un test : un animateur de Choisir Le Vélo aura défini un circuit-test (dans la mesure du possible: côtes, descentes et plat) relativement court (entre 1 et 3 km), qu'il aura imprimé sur papier.

Convoi VAE domicile-travail

Cette prestation peut être pensée sur plusieurs jours et permettre des tests de déplacements domicile-travail. Nous organisons les convois en VAE sur-mesure, avec les salarié-e-s, en fonction de leurs lieux de départ. Un.e salarié.e de Choisir Le Vélo accompagne alors le convoi de VAE.

Contenu

- + Maîtrise des gestes pour l'utilisation d'un VAE.
- + Réalisation d'un trajet domicile-travail pour tester le VAE en conditions réelles.

Modalités

- + Choisir Le Vélo décide du circuit qui sera réalisé en étudiant la faisabilité en fonction des points de départ/arrivée.
- + Choisir Le Vélo peut fournir tout ou une partie des vélos du convoi (selon le nombre de personnes dans le convoi et notre capacité).

Le convoi est prévu pour un aller-retour :

- + **Formule matin-soir** : le matin pour venir au travail, en fin de journée pour en repartir. La logistique est assurée par Choisir Le Vélo pour apporter les VAE au point de départ du matin et les rapporter du point d'arrivée le soir venu.
- + **Formule soir-matin** : dans cette formule, Choisir Le Vélo apporte les vélos sur le lieu de l'entreprise, et c'est le soir que le premier convoi part alors, accompagné. Le lendemain matin, un lieu et un horaire de RDV sont fixés pour retourner vers l'entreprise en convoi accompagné. Le VAE dort chez le.la salarié.e.



Objectifs

- + Découvrir le VAE.
- + Expérimenter un trajet domicile-travail en condition réelle.
- + Découvrir un itinéraire cyclable au milieu d'un convoi guidé et sécurisé.
- + Accompagner dans les premiers trajets pour convaincre (avec un trajet pensé pour chaque groupe).

Public

8 personnes par convoi maximum

Durée

De 1h à 2h, selon la distance à parcourir





Contrôle technique des vélos de vos salarié·e·s

Cet atelier sert à vérifier l'état du vélo, sans opération majeure dessus ; il s'agit de lister les dysfonctionnements mais aussi de valider tout ce qui est opérationnel pour une bonne sécurité. Le contrôle technique est effectué par un·e salarié·e de l'association habitué·e à la mécanique vélo et à l'explication de celle-ci. Un vélo en bon état et bien réglé est gage de sécurité et de confort ! Chaque salarié·e repartira avec un imprimé listant les réparations à effectuer ou à faire effectuer.

Contenu

- + En amont, chaque salarié·e peut écrire sur un document imprimé (envoyé au préalable par Choisir Le Vélo) des questions et remarques qui concernent son vélo qui nous est laissé pour le contrôle technique. Ainsi, si la prestation est commandée sans les objectifs optionnels, cela permettra à Choisir Le Vélo de donner réponse au souci de soin du vélo pour un conseil plus adapté.
- + Vérification du bon état des éléments de sécurité (pneus, freins, éclairages).
- + Diagnostic et réparations à prévoir.
- + Une fiche remise à chaque participant·e (ou la reprise du document imprimé par les salarié·e·s participant·e·s) lui permet de se rappeler ce qui est à réparer ou à remplacer sur son vélo.



Modalités

- + L'employeur propose une inscription au préalable et informe Choisir Le Vélo 15 jours avant l'intervention prévue du nombre d'inscrit·e·s, cela afin de réajuster le temps nécessaire/ le nombre d'intervenant·e·s nécessaires pour Choisir Le Vélo.
- + L'employeur choisit, lors de l'établissement du devis, la formule avec ou sans les objectifs optionnels.
- + L'employeur met à disposition de Choisir Le Vélo un espace protégé : 20 m² pour les contrôles techniques + un espace suffisant pour stocker les vélos.
- + Chaque participant·e note ses nom et prénom sur une fiche attachée au vélo.
- + Choisir Le Vélo apporte des outils pour l'entretien de base des vélos et fournit la documentation aux participant·e·s.

Objectifs

- + Avoir un diagnostic très clair sur les points de sécurité essentiels de son vélo.
- + Avoir un contrôle technique des éléments mécaniques du vélo en général.

Objectifs optionnels :

- Connaître les éléments importants de sécurité du vélo et être en mesure de faire un diagnostic de l'état de son vélo.
- Être sensibilisé·e au bon entretien de son vélo : à quelle fréquence et comment entretenir sa chaîne, à quelle pression gonfler ses pneus, que faire pour régler ses freins, etc.
- Obtenir des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort.

Public

- Sans les objectifs optionnels, un·e salarié·e de Choisir Le Vélo assure 10 contrôles techniques par heure.
- Avec les objectifs optionnels entre 6 et 8 personnes par heure peuvent bénéficier de conseils plus ou moins individualisés.

Durée

Minimum d'une heure. Jusqu'à une journée.



Formation « Entretien et vérification vélo »

Le vélo est le premier élément de sécurité du cycliste ! Un vélo mal entretenu, mal réglé, peut vous faire prendre des risques évitables. Cette formation vise à donner les bases pour entretenir son vélo et savoir diagnostiquer son état. Elle se déroule sous forme d'atelier ouvert ou chaque participant·e observe les démonstrations du formateur·rice et les met en pratique sur son propre vélo.

Contenu

- + Information : rappel de l'équipement obligatoire du vélo et recommandations sur l'équipement accessoire (notamment contenu d'un kit réparation).
- + Les freins : diagnostic puis réglages, tension des câbles, équilibre freinage.
- + Réglages ergonomiques (guidon, selle, leviers freins).
- + La technique pour : enlever facilement une roue, remettre une chaîne qui a déraillé.
- + Vérification de l'état du vélo.
- + Conseils sur l'entretien régulier d'un vélo.

Modalités

- + Les salarié·e·s ont leur propre vélo.
- + L'entreprise fournit une table et une bâche ou cartons pour protéger le sol.
- + Choisir Le Vélo apporte des pièces détachées nécessaires aux réparations.
- + Choisir Le Vélo apporte des outils pour l'entretien de base des vélos et fournit la documentation aux participant·e·s.



Objectifs

- + Distinguer les points importants de sécurité : freins, éclairage, direction, roues/pneus.
- + Être capable de diagnostiquer l'état du vélo.
- + Connaître les bases pour l'entretien du vélo.
- + Être capable d'effectuer quelques réglages de base.
- + Savoir d'où viennent les dysfonctionnements de son vélo et connaître les pièces à changer.

Public
4-8 participant·e·s

Durée
2h

Marquage Bicycode®

En France, plus de 400 000 vélos sont volés par an ; 150 000 sont retrouvés mais ne peuvent pas être restitués, faute d'identification... Seulement 2 % des victimes de vol récupèrent leur vélo. Le Bicycode® permet, à la manière des plaques d'immatriculation, d'identifier votre vélo, et de le retrouver plus facilement en cas de vol : le numéro gravé sur votre vélo est enregistré dans une base de données nationale. Si votre vélo est retrouvé, la police vous contacte directement pour que vous le récupériez.



Contenu

- + Un numéro de 10 chiffres est gravé sur le cadre côté pédalier (dans la mesure du possible).
- + Nous enregistrons sur le site bicycode.eu les caractéristiques du vélo, ainsi que les coordonnées du/de la propriétaire. La personne reçoit automatiquement un mail de Bicycode® pour confirmer l'enregistrement sur le FNUCI (Fichier National Unique des Cycles Identifiés).
- + Conseils sur les antivols et la manière d'attacher son vélo.
- + Initiation (10 minutes) mécanique proposée à chaque salarié-e, sur deux points de sécurité : réglage freins, état pneus et roues.

Modalités

- + L'entreprise propose une inscription au préalable et informe Choisir Le Vélo 15 jours avant l'intervention prévue du nombre d'inscrit-e-s, ceci afin de réajuster le temps et le nombre d'intervenant-e-s nécessaires pour Choisir Le Vélo.
- + L'entreprise programme un rendez-vous par 15 minutes, le-la salarié-e apporte son vélo pour le faire marquer.
- + L'entreprise met à disposition de Choisir Le Vélo :
 - Un abri de 15-20 m² à proximité des vélos à vérifier, avec possibilités d'éclairage.
 - Deux tables pour poser la machine de marquage ainsi que les documents à remplir et à donner.
- + Choisir Le Vélo fournit de la documentation à chaque participant-e.
- + Nous pouvons également assurer le marquage de votre flotte de vélos de fonction/service.



Objectifs

- + Lutter contre le vol et le recel.
- + Augmenter les chances de se voir restituer son vélo après un vol.

Public

Environ 4 marquages par heure

Durée

Adaptée à la demande

Olympiades vélo

À travers des défis réalisés en équipes, les participant-e-s améliorent leur niveau technique vélo et apprennent des astuces pour se déplacer au quotidien. La réalisation des défis donne lieu à l'attribution de points. L'équipe totalisant le plus grand nombre de points remporte les Olympiades. Une animation pour combiner sécurité et convivialité ! Cette prestation peut convenir lors d'un événement festif organisé par l'établissement (journée d'intégration du personnel, team building, ...).

Contenu

- + Jeux et défis en tous genres :
 - Le carré magique
 - La course poursuite en vélodrome avec dérailleur
 - La course de lenteur
 - Le gimkana avec chrono et pénalités
 - Le jeu des déménageurs, etc.
- + Maîtrise de la conduite nécessaire pour circuler à vélo et rappel du code de la route.
- + Astuces pour faciliter la vie de tout-e cycliste averti-e.
- + Gestes nécessaires pour sécuriser et entretenir son vélo.

Modalités

- + Les Olympiades nécessitent une mobilisation d'au moins trois intervenant-e-s de Choisir Le Vélo, l'entreprise anticipe donc sa commande au minimum deux mois avant le jour J.
- + Les Olympiades se déroulent avec un minimum de 12 salarié-e-s.
- + L'entreprise prend les inscriptions et informe les salarié-e-s sur les conditions de participation (équipement, constitution en équipe avec un nom).
- + L'entreprise réserve et délimite (rubalise, barrières) le plateau nécessaire à l'animation des défis, elle informe le personnel s'il s'agit de réduire les places de parking pour l'occasion.
- + Les salarié-e-s ont leur vélo et équipements ou bien l'établissement leur en met à disposition.
- + Choisir Le Vélo fournit et installe le matériel pédagogique nécessaire à l'animation des défis.
- + Choisir Le Vélo apporte des outils pour l'entretien de base des vélos et fournit la documentation aux participant-e-s.



Objectifs

- + Faire du serious game : apprendre en s'amusant, apprendre en passant de bons moments avec d'autres.
- + Acquérir les connaissances pour changer son regard sur le vélo comme mode de déplacement.
- + Maîtriser les gestes techniques indispensables pour pouvoir circuler à vélo en sécurité.

Public

12 à 30 salarié-e-s maximum
Niveau débutant à confirmé.

Durée

1h30 pour 15 personnes
2h30 pour 30 personnes

Déroulement

Les participant-e-s constituent des équipes (3-6 personnes max.), chacune se dotant d'un nom. Les défis se déroulent en extérieur sur un plateau de plusieurs centaines de mètres carrés. Chaque défi est réalisé par tous les membres de l'équipe, une ou deux fois.

Remise en selle et vélo-école

Les gains de santé dus à la pratique du vélo sont immenses ; les salarié-e-s qui font le trajet domicile-travail à vélo sont moins en arrêt-maladie et ont une meilleure productivité.

Encore faut-il se sentir en confiance sur son vélo et dépasser les appréhensions que l'on peut avoir. Cette action de remise en selle est donc proposée pour des personnes qui savent faire du vélo mais ne se sentent pas en capacité de le pratiquer (craintes et méconnaissance des règles de circulation), ou du moins pas sur tous les terrains de pratique (par exemple sur les passages difficiles du trajet domicile-travail).

La formation a pour objectif général de permettre de circuler à vélo en toute sécurité. Pour cela, elle est composée de différents temps : de la théorie, des réglages de base, de la pratique initialement en milieu fermé pour finir avec de la pratique en milieu urbain.

Le/la formateur.rice répondra aux questions qui lui seront posées, afin de donner des conseils pratiques pour la pratique du vélo.

Au cours de la séance, plusieurs pauses permettent des temps d'échanges pour décrypter des situations « en direct » et comprendre la signalétique ou les aménagements. Chacun-e trouvant son aise à son rythme, le/la formateur.rice pourra s'adapter à la diversité des niveaux.



Objectifs

- + Acquérir les outils et connaissances nécessaires pour changer son regard sur la pratique du vélo comme mode de transport urbain.
- + Être capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usager-ère-s de la route.
- + Observer les aménagements urbains et savoir les utiliser : bande cyclable, piste cyclable, sas vélo, voie partagée bus-vélo, double-sens cyclable, chaussée à voie centrale banalisée, cédez-le-passage cycliste au feu, zone piétonne, zone de rencontre, zone 30...
- + S'initier aux gestes de conduite en ville à travers plusieurs tests : au moins deux carrefours à sens giratoire et un tourne-à-gauche ou un rétrécissement de chaussée (dû par exemple à un terre-plein).
- + Connaître les droits et devoirs du cycliste ainsi que les règles capitales : cohabitation avec les piéton-e-s, distances de sécurité, angles morts, bordures, rails de tramway.



Contenu

- + Connaissance du vélo comme mode de déplacement > durée : 35 minutes
 - Les avantages des déplacements à vélo, les freins à la pratique et comment les surmonter.
 - Code de la route, conseils pour mieux pédaler (éclairage, angles morts, conseils de conduite). Contenu diffus, entre début de séance (« brise-glace ») et les autres temps de la séance.
- + Bien circuler à vélo en ville > durée : 20 minutes
 - L'équipement du vélo et du cycliste, la lutte contre le vol.
 - Les conseils pour bien circuler à vélo. Les risques inhérents au cycliste
- + Maniabilité à vélo : pratique en milieu fermé, de type « parking » > durée : de 20 minutes à 1h30, selon le niveau
 - Parcours de maniabilité, apprendre à connaître et maîtriser son vélo.
- + Circuler à vélo en ville : mise en situation (itinéraires malins, de type « pistes cyclables » ; et difficultés de l'itinéraire domicile-travail, de type « rond-point ») > durée : de 35 minutes à 1h45, selon le niveau
 - Se comporter face aux autres usager-ère-s, prendre sa place, aborder un rond-point.

Modalités

- + La formation se déroule avec un minimum de 3 salarié-e-s.
- + L'employeur prend les inscriptions et informe Choisir Le Vélo 15 jours avant la date, via une fiche-type envoyée par l'association.
- + Une convention est établie entre l'entreprise et Choisir Le Vélo.
- + Les salarié-e-s ont leur propre vélo et équipements ou bien l'entreprise leur en met à disposition. Chaque salarié-e s'assure que son vélo est en mesure de rouler en sécurité. Les formateurs assureront le temps de formation mécanique en amont de la remise en selle, mais ils ne peuvent pas garantir que toutes les réparations soient réalisables, en fonction de l'état des vélos. C'est pourquoi l'employeur doit s'assurer de fournir un vélo aux salarié-e-s qui ne pourraient pas avoir un vélo en mesure de rouler.
- + L'entreprise met à disposition de Choisir Le Vélo un abri pour les temps où il n'y a pas de pratique de vélo ou en cas de mauvaise météo.
- + En fonction de la météo (grosse pluie, orage), la séance peut être reportée.
- + Choisir Le Vélo fournit de la documentation à chaque participant-e.
- + Choisir Le Vélo dispose d'outils et de pompes pour la partie réglages.
- + Choisir Le Vélo prépare la sortie sur un parcours urbain préalablement repéré.



Public

10 participant-e-s

Encadrement

2 formateur.rice-s diplômé-e-s



Durée

3h

Possibilité de proposer des séances supplémentaires, le/la formateur.rice de Choisir Le Vélo pouvant alors proposer des séances plus courtes. Le cas échéant, un devis supplémentaire est à établir.



Association Choisir Le Vélo
Développons ensemble
l'usage du vélo au quotidien
dans l'Ouest des Alpes-Maritimes

www.choisirlevelo.org

CACPL

Pays de Lérins

Nos antennes

CASA

Sophia Antipolis

CAPG

Pays de Grasse



Pour tout complément
d'information,
ou devis particulier :
animation@choisirlevelo.org
07 69 28 08 72



Nos partenaires

